



UFA Gué à Tresmes
formation par
apprentissage

HÔTELLERIE
RESTAURATION

MÉTIERS D'ART
ET DU DESIGN

AMÉNAGEMENT
FINITION DU
BÂTIMENT

Pièces à fournir le jour de l'inscription

- Premier paiement (à l'ordre de l'agent comptable du lycée) de la pension 606,00 € ou de la demi-pension 80€ (cf document joint). Si vous souhaitez modifier ou opter pour le prélèvement mensuel, merci de contacter le service intendance (ne concerne que les élèves internes)
- R.I.B. à fournir obligatoirement par tous quelque soit le statut (interne, DP, externe)
- Attestation CAF (quotient familial) OU Copie de l'avis d'imposition 2017 sur revenus 2016 + Copie du livret de famille (complet)
- Copie de la carte vitale de l'élève (si plus de 16 ans) ou attestation
- Copie des vaccins
- Copie de l'attestation de recensement
- Copie de la pièce d'identité
- Deux photos d'identité
- Pour les parents séparés : un extrait du jugement de divorce
- Réponse inscription à l'internat : merci de joindre une enveloppe timbrée et libellée au nom du responsable (ajouter le nom de l'élève si différent)
- Pour les élèves du dispositif ULIS : attestation de la sécurité sociale où l'élève est mentionné.

En septembre :

- Attestation d'assurance scolaire
- Pour les hôteliers : remettre un certificat médical stipulant que l'élève est apte à la manipulation des denrées alimentaires

.....

Cas particuliers :

Dans le cas de situation particulière pour un futur élève ou de changement de situation, merci de vous adresser au secrétariat élève pour plus de précisions. (01 64 35 52 56)

DOMAINE DU
GUÉ À TRESMES
77440 - CONGIS
SUR THÉROUANNE

TÉL. : 01 64 35 52 56
FAX : 01 64 35 59 56

gueatresmes.fr



n°siret du lycée : 19771658200014 / n°siret du CFA : 189 409 105 00021

Contact: lycee@gueatresmes.fr